

## Comité pédagogique

Date : 23 mars 2022

Heure : 18h30

Lieu : TEAMS

### Dossier RÉPAQ

Lors de la dernière rencontre, il a été discuté du format des ateliers parents. Dans certaines écoles, cela se vit sous forme de thématique, exploitée sur plusieurs semaines consécutives. Les parents s'inscrivent à un thème et non pas à une activité précise.

La prochaine rencontre du RÉPAQ aura lieu demain le 24 mars

**3.1 Formation aux parents :** Éveline partagera sur la page Facebook des formations disponibles sur plusieurs sujets, entre autres sur les plans d'intervention. Ces formations sont rendues disponibles par le comité de parents du centre de service.

### 3.2 Pédagogie par projet

Marie-Sophie Gélinas, la conseillère pédagogique, a rencontré les nouvelles enseignantes afin de débiter la pédagogie par projet. L'ensemble des enseignants expérimentent dans leurs classes cette année. En 5<sup>e</sup> année, il y a déjà 3 projets de réalisés. La prochaine étape sera que les élèves en réalisent une partie à la maison d'ici la fin de l'année.

## 4. Points de discussion / projets futurs

4.1 Anglais intensif : L'école est encore très jeune, il y a en ce moment d'autres dossiers qui méritent d'être travaillées en priorité. De plus, il faudrait s'assurer que ce projet intéresse les enfants et que le projet les intéresse. Peut-être que l'an prochain, alors que les élèves seront plus vieux, ils manifesteront le désir d'avoir de l'anglais intensif. Il faudrait s'informer à savoir s'il y a d'autres écoles alternatives qui offrent l'anglais intensif. Si oui, il faudrait voir de quelle façon ils font vivre le projet. Éveline souligne que le temps passe rapidement, et qu'il serait intéressant de continuer la discussion.

4.2 Parascolaire : 31 familles sur environ 46 ont répondu au questionnaire. 28 familles seraient intéressées par le parascolaire. La majorité des familles peuvent offrir le transport si l'activité est à l'école. Si les activités se déroulaient en ligne, une majorité de parents préféreraient les soirs de semaine. Les familles seraient prêtes à payer une moyenne de 118\$ pour du parascolaire.

Certains questionnements ont été soulevés par les parents dans le questionnaire, entre autres:

- Il faudrait s'assurer que ce soit en lien avec les intérêts des enfants.
- Si c'est en ligne, certains enfants habitent plus loin, il faudrait prendre en compte le temps de déplacement après l'école.
- Il faudrait prendre en considération le transport si ce n'est pas l'ensemble de la fratrie qui participe au parascolaire.

Sabrina et Robert vont se charger de sonder les enfants et revenir au comité pédagogique avec l'information. Les députés pourraient s'occuper de sonder les élèves lorsque le sondage sera prêt.

Certains enfants pourraient vouloir participer à une activité alors que les coûts seraient trop élevés pour la famille. Il faudrait s'assurer que chaque enfant qui est intéressé puisse avoir accès au parascolaire. À cette fin, plusieurs idées ont été soulevées :

- Le comité financement pourrait participer en amassant de l'argent pour ce projet.
- Certains budgets scolaires pourraient aussi être utilisés afin de s'assurer de la participation des enfants.
- Les parents pourraient payer par une contribution volontaire lors de l'inscription au parascolaire (en mentionnant le coût total de l'activité).
- Peut-être qu'il y aurait un moyen d'amoinrir les coûts pour l'ensemble des parents

Lors d'un prochain sondage, il serait intéressant de savoir environ combien de familles seraient intéressées au parascolaire mais auraient d'un coup de pouce afin de bien planifier la suite.

**4.3 Intégration des élèves EHDAA :** Les balises qui encadrent l'intégration des élèves en difficulté en classe ne sont pas clairement définies. Il faudrait discuter des moyens qui sont pris afin d'apporter le soutien nécessaire à ces élèves. Il faudrait aussi bien définir les limites d'intégration possible que notre école peut mettre en place à l'égard de ces élèves. Les enseignants ont le même questionnement de leur côté. Dans certaines écoles, les élèves sont notés par apport à eux-mêmes et ils se développent à leur rythme. Toutefois, ces écoles ont des dérogations, maintenant difficiles à obtenir.

Beaucoup de choses entre en ligne de compte. Il y a un nombre limite d'année que l'élève peut rester à l'école primaire. Il faut aussi prendre en considération les stades de développement des enfants, qui se rendent eux aussi compte de leurs difficultés académiques et du fossé qui se creuse avec les autres.

Marie-Andrée s'informerait de quelle façon ces élèves sont encadrés dans les autres écoles alternatives et quels moyens sont mis en place afin d'aider les élèves dans leur cheminement. Certains parents ont des expertises, il serait intéressant de les mettre à profit lors de l'aide en classe.

**4.5 Les 17 conditions du RÉPAQ** Les conditions devaient être retravaillées cette année par le REPAQ, mais ce n'est pas terminé. L'équipe enseignante est en réflexion au sujet de chacune des conditions du REPAQ afin de se situer par rapport aux conditions et être capable de voir de quelle façon est-ce que cela peut s'appliquer dans notre école. Il est souligné que c'est un sujet important et qu'il faudrait trouver un moment afin que les parents aient la chance de rediscuter de ces conditions aussi.

5. Varia

6. Prochaine rencontre : 28 avril 18h30